

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2023



LE MOT DU PRÉSIDENT



Plus que jamais, les métiers de la filière des déchets occupent une place centrale dans la transition écologique de notre société.

À l'ère d'une prise de conscience environnementale croissante et d'un impératif de réduction de notre empreinte carbone, nos métiers se transforment pour répondre aux exigences de l'économie circulaire. Auparavant considérés comme relevant uniquement du domaine de l'élimination des déchets, ils évoluent désormais vers un nouveau paradigme, celui de la valorisation et de la préservation des ressources.

Le rapport d'activité 2023, que j'ai l'honneur de vous présenter, est l'illustration d'une transformation profonde de chaque étape de la chaîne de gestion des déchets, de la collecte au traitement en passant par le nettoyage, qui met l'accent sur la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matériaux.

Nos collaborateurs deviennent ainsi les acteurs clés d'une transition vers un modèle économique plus durable, dans lequel les déchets ne sont plus considérés comme des produits à éliminer, mais comme des ressources à exploiter de manière responsable. Le projet Symbiose en est bien évidemment le fer de lance : en se donnant l'ambition de répondre, pour les décennies à venir, à l'intégralité des besoins du réseau de chaleur et de froid de Fontvieille et de ses alentours. Un nouveau Centre de Valorisation et de Traitement des Déchets qui promeut pleinement le déchet au rang de ressource, en l'occurrence énergétique.

Nos processus et nos pratiques ont également été revus pour réduire notre

empreinte écologique, notamment en matière de consommation d'eau dans le secteur du nettoyage, qu'il s'agisse du déploiement d'autolaveuses moins consommatrices, d'utilisation de compteurs ou encore de la mise en place d'une station de lavage intégrant un système de recyclage de l'eau.

Par ailleurs, afin de contribuer le plus activement possible à cette mutation, nous avons poursuivi nos opérations de sensibilisation et d'éducation à la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation du déchet auprès du grand public. Il est en effet essentiel que le plus grand nombre soit convaincu de l'importance de cette démarche, pour que chacun, à son niveau, soit acteur de cette transition écologique.

J'ajouterais que forte de cet engagement et de ses convictions, la S.M.A. se veut flexible pour adapter ses stratégies dans un environnement en profonde évolution. Elle se doit d'explorer toutes les pistes, de remettre en question les orientations si besoin en était, afin de trouver le juste équilibre entre l'ensemble des intérêts en jeu, dont celui de la Principauté.

Enfin, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Pierre BARDY, le nouveau Directeur Général de la S.M.A., en qui j'ai toute confiance pour relever les nombreux défis de notre société.

Sous sa Direction, avec le soutien de l'ensemble de nos collaborateurs que je remercie pour leur engagement constant, nous pouvons, tous ensemble, réaliser des progrès significatifs dans la construction d'un avenir plus propre et plus durable pour tous, au service de Monaco et au-delà.

**Thomas BATTAGLIONE**



# SOMMAIRE





<b>ACTIONNARIAT</b>	<b>7</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>8</b>
Administrateurs	9
Organigramme CODIR	9
<b>LES FAITS MARQUANTS 2023</b>	<b>12</b>
Mise en exploitation de la station de lavage	13
Travaux et regroupement des équipes au 3, av. de Fontvieille	14
Monacollecte	17
1 <sup>er</sup> Forum de l'Emploi	18
Reconduction pour l'année 2024 du traitement d'une partie des OM de la CARF	19
<b>RESSOURCES HUMAINES &amp; HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>20</b>
Ressources humaines	21
Effectif	24
Formation	24
<b>QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT</b>	<b>26</b>
Bien-être	30
Politique de prévention des risques renforcée	31
<b>ENGAGEMENT SOCIÉTAL</b>	<b>32</b>
Solidarité et pédagogie	33
<b>FOCUS MÉTIER : DIRECTION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT</b>	<b>34</b>
Propreté Environnement	35
Activité Nettoyement	36
Activité Collecte	38
Activités Commerciales	45
<b>FOCUS MÉTIER : DIRECTION DE L'USINE</b>	<b>48</b>
Valorisation des déchets	49
<b>PROJET SYMBIOSE</b>	<b>60</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>62</b>

# MISSIONS



Notre mission au quotidien est d'intervenir au service des collectivités et des particuliers selon 4 volets majeurs :



Le nettoyage des voies ou allées publiques ou privées, des galeries et ascenseurs publics, des galeries commerciales et techniques, des plans d'eau, des parkings ainsi que des tunnels routiers et des surfaces industrielles.



La collecte des ordures ménagères et assimilables, des D.I.B. (déchets industriels banals) et des déchets commerciaux mais aussi des déchets en provenance du tri sélectif (verre, papier et carton d'emballage, journaux, huiles, D3E - Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques, cartouches d'encre/toner, lampes, fluos, néons, emballages Ménagers Recyclables, ...) ainsi que les DTQD (Déchets Toxiques en Quantités Dispersées) tels que piles, aérosols, batteries, peintures, solvants et les encombrants.



Le traitement des déchets par valorisation énergétique à l'Usine de Valorisation des Résidus Urbains et Industriels.



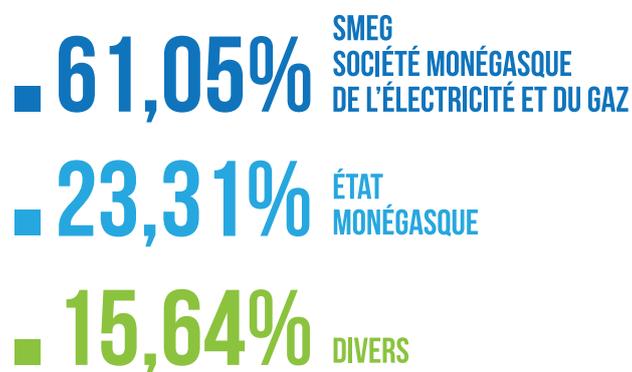
La Prévention et la sensibilisation à la gestion des déchets.

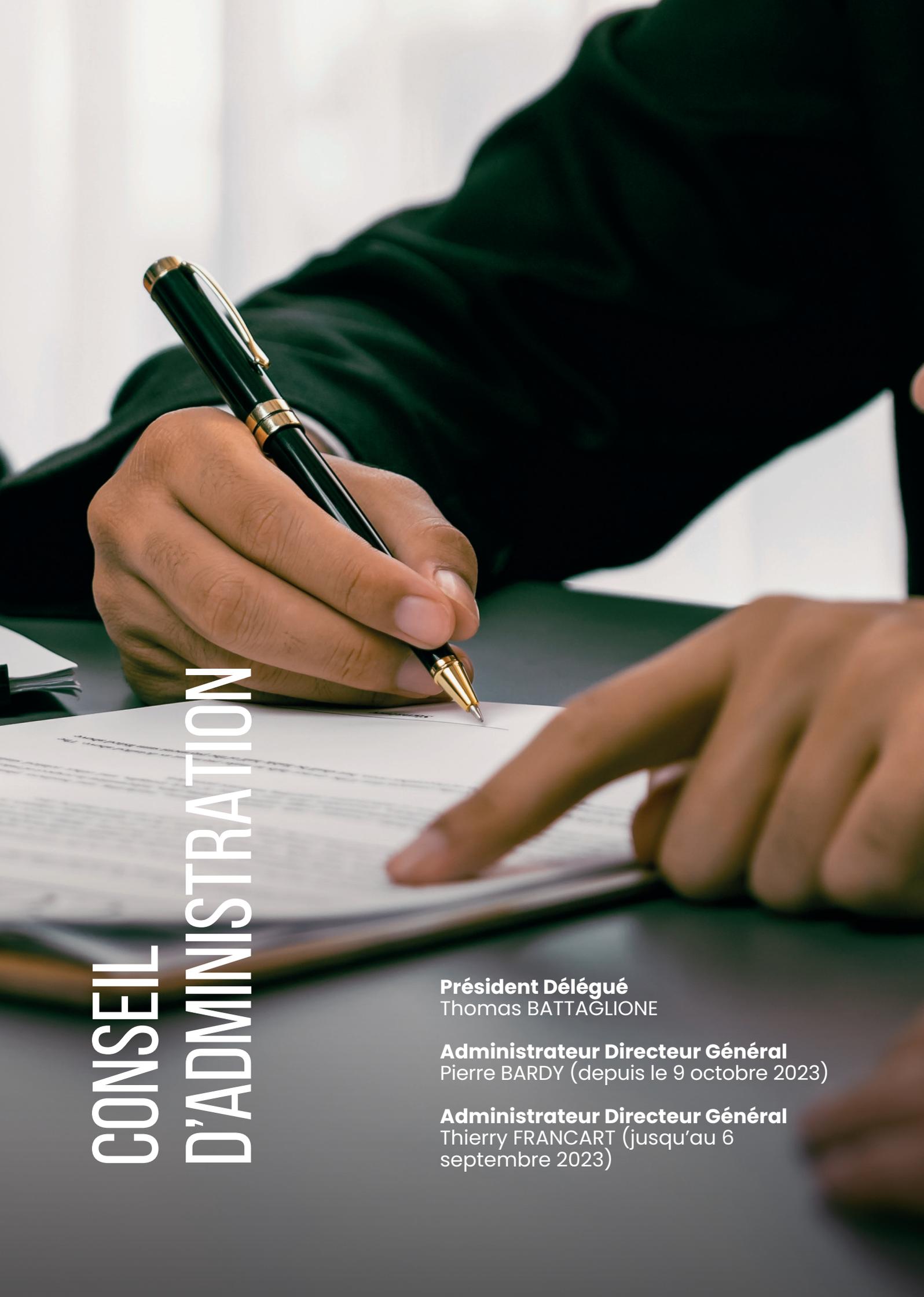
La S.M.A. est une société anonyme monégasque au capital de 744 000 Euros répartis en 1 240 actions. Depuis 1988, l'actionnaire principal est, avec 61,05 % du capital, la SMEG (Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz) elle-même détenue à 64 % par ENGIE Energie Services.

L'État Monégasque détient 23,31 % du capital de la S.M.A. Il lui accorde la concession de ses activités et en contrôle l'application par l'intermédiaire de la Direction de l'Aménagement Urbain.



# ACTIONNARIAT





# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président Délégué**  
Thomas BATTAGLIONE

**Administrateur Directeur Général**  
Pierre BARDY (depuis le 9 octobre 2023)

**Administrateur Directeur Général**  
Thierry FRANCCART (jusqu'au 6  
septembre 2023)

## Administrateurs

Mme. Chrystel BROUSSE  
M. Jean-François CULLIEYRIER  
M. Guy MAGNAN  
M. Pierfranck PELACCHI  
M. Thierry PICCO (jusqu'au 11 juin 2024)  
M. Sammy TOUATI (nommé le 11 juin 2024)  
M. Pierre BARDY (coopté le 10 novembre 2023)

### **ENGIE ENERGIE SERVICES**

représentée par M. Albert PEREZ

### **SMEG**

représentée par M. Pierre BARDY (jusqu'au 10 octobre 2023)  
puis M. Pierre WEILL (depuis le 10 octobre 2023).

### **Commissaire de Gouvernement :**

Monsieur Jean-Luc PUYO, remplacé par  
Monsieur Thierry FRANCCART (le 12 février 2024)

## Organigramme CODIR

### **COMITÉ DE DIRECTION**

#### **Administrateur Directeur Général**

▶ Thierry FRANCCART (jusqu'au 6 septembre 2023)

#### **Administrateur Directeur Général**

▶ Pierre BARDY (à partir du 9 octobre 2023)

#### **Directeur des Ressources Humaines**

▶ Karine HELLY

#### **Directeur du Service Propreté Environnement**

▶ Rémi REGUL

#### **Directeurs Adjoins du Service Propreté Environnement**

▶ Marie BERARD  
▶ Pierre SALCEDO

#### **Directeur des Missions Techniques**

▶ Alexandre MORIN

#### **Directeur de l'Usine de Valorisation**

▶ Olivier BESANCON (depuis le 30 octobre 2023)

#### **Directeurs Adjoins de l'Usine de Valorisation**

▶ Yves LEGENDRE  
▶ Olivier JENOT

#### **Responsable Qualité, Sécurité & Environnement**

▶ Romain MOSCONI

### **FONCTIONS SUPPORTS MUTUALISÉES :**

#### **Directeur Financier**

▶ Aurélien CAILLIAU

#### **Directeur des Systèmes d'Information**

▶ Thomas CARTEREAU

#### **Chef de Service Achats**

▶ Jean-Philippe TRON

#### **Chef du Service Juridique**

▶ Laurie ARNAUD

#### **Déleguée Communication et Relations Extérieures**

▶ Laurence GARBATINI

#### **Déontologue**

▶ Agnès RAYNAUD





# LES FAITS MARQUANTS 2023





## Mise en exploitation de la station de lavage

Les motivations associées à la concrétisation de ce projet étaient grandes :

- ▶ Libérer l'accès au garage S.M.A. devant lequel les véhicules étaient lavés, directement à proximité de la rue passante ;
- ▶ Augmenter la sécurité des agents avec la mise en place d'une zone protégée et des moyens de lavage adaptés ; limiter les consommations d'eau avec un système de recyclage. Les eaux de lavage des camions de la S.M.A. sont si spécifiques que la mise au point du traitement ont pris plusieurs mois et nécessitent encore des adaptations régulières en fonction de la saisonnalité des déchets.
- ▶ Désormais près de 90% des eaux de lavage sont recyclées, la consommation d'eau est passée de 5 m<sup>3</sup> par jours à moins de 0.5 m<sup>3</sup>. Ce projet de près d'un million d'euros est une réelle avancée pour la sécurité des agents et pour l'écologie.

## Travaux et regroupement des équipes au 3, av. de Fontvieille

Consécutivement au départ des équipes de la Direction de l'Environnement, la S.M.A. a récupéré les bureaux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages du bâtiment abritant l'Usine de Valorisation Energétique, au 3 avenue de Fontvieille, permettant ainsi de rassembler l'ensemble des équipes administratives de la S.M.A. dans les mêmes infrastructures.

La réorganisation des plateaux a également fortement été orientée sur la mise en place de nouveaux vestiaires pour les personnels techniques de l'usine et les divers sous-traitants. La conception des espaces a été partagée entre tous les services pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Les travaux sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages se termineront courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Puis le projet se déplacera au R+6 pour réhabiliter les vestiaires dont la vétusté est devenue trop importante. Ainsi, ce sont près de 1 400 m<sup>2</sup> qui auront été réaménagés et rénovés.







## Monacollete

La deuxième édition de l'événement Monacollete, organisé autour de la réutilisation des objets et du recyclage, s'est tenue les 3 et 4 mars 2023, en partenariat avec le Gouvernement Princier et la Mairie de Monaco.

Cette année encore, chacun a pu venir déposer en un seul lieu tout ce dont il souhaitait se défaire, tant pour des déchets qui ne peuvent être jetés dans des conteneurs classiques (bac jaune, vert ou gris) que pour des objets qui peuvent encore être utiles.

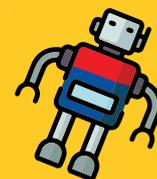
Plusieurs associations caritatives présentes sur les lieux, ont récupéré ce qui pouvait être réutilisé (vêtements, jouets, livres, matériel informatique, petit électroménager, etc.).

Le restant a été valorisé via les filières de recyclage ou de traitement de la S.M.A. (vitres, peintures, solvants, bouteilles de gaz, déchets électroniques et électriques...).

À cette occasion, des animations gratuites, expositions et stands d'information autour de la collecte, du tri, du recyclage et la transformation des déchets ont été proposés.

Près de 10 tonnes de dons ont ainsi été récoltées.

Merci à tous !





WE  
WANT  
YOU!

**VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023**

**1<sup>er</sup> Forum de l'Emploi**

Le Gouvernement Princier a lancé son premier forum de l'emploi : dans l'enceinte du Grimaldi Forum, les personnes en recherche d'emploi ont pu rencontrer les employeurs monégasques et se voir offrir des opportunités de recrutement.

La S.M.A. a évidemment participé à cette première édition, laquelle a accueilli plus de **3 650 visiteurs sur une journée**.





## Reconduction pour l'année 2024 du traitement d'une partie des OM de la CARF

En cette fin d'année 2023, la S.M.A. a remporté en co-traitance avec VEOLIA – ARIANE, l'appel d'offres pour le traitement de **34 000 tonnes annuelles** d'ordures ménagères en provenance de la CARF pour l'année 2024.

La S.M.A. continuera ainsi à traiter sur cette période à l'UVE de Monaco environ 10 000 tonnes par an de déchets en provenance de la CARF.

# RESSOURCES HUMAINES & HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT





## Ressources humaines

### ENGAGEMENT

La Direction des Ressources Humaines est au cœur des activités et des enjeux de notre société au sens large et aussi des engagements environnementaux de la Principauté. Les métiers du déchet et de l'environnement sont des métiers dont nous aurons toujours besoin dans nos vies au quotidien et en permanente évolution.

### CARRIÈRE

Nos équipes évoluent dans une entreprise historique du paysage de la Principauté. Travailler à la S.M.A., c'est partager une histoire, une ambition, des valeurs et un engagement fort vis-à-vis du territoire.

La S.M.A. propose une politique salariale dynamique donnant accès à de nombreux métiers dans un cadre de travail agréable et des avantages sociaux stables propres à la Principauté de Monaco.

La Direction des Ressources Humaines accompagne au quotidien les activités de nettoyage, de collecte et de traitement de déchets regroupant un panel de métiers différents dit opérationnels tels que les chargeurs de bennes, les agents de propreté, les chauffeurs poids lourds, et des métiers nécessitant des compétences techniques spécifiques tels que les mécaniciens et les techniciens de maintenance.

### RECRUTEMENT

Notre société offre de nombreuses opportunités dans les métiers dit de fonctions supports nécessaires à la bonne marche de notre entreprise.

En 2023, nous avons proposé plus que jamais opportunités de recrutement opérationnel, commercial ou administratif que ce soit sur nos métiers historiques ou sur de nouveaux métiers.

Toutes nos offres sont publiées sur notre site internet avec la possibilité de candidater spontanément en plus de nos postes en ligne. La politique de mobilité interne de nos collaborateurs reste pleinement conservé et mis en avant tout au long de l'année.

## POLITIQUE ACTIVE DE DEVELOPPEMENT DE CARRIÈRE ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'année 2023 a été marquée par le franchissement de la barre symbolique des **300 salariés**. Ce chiffre atteste d'une activité dynamique et en croissance qui perdure depuis plusieurs années.

Nous avons notamment maintenu nos événements tels que la réunion annuelle du personnel, l'organisation de petits déjeuners « espace de dialogue » au service nettoyage.

La nouvelle organisation de notre UVE a permis la mise en place d'une politique de recrutement et de gestion des carrières renouvelée et proactive.

Le pôle planification, rattaché à la Direction des Ressources Humaines a réussi pleinement à répondre aux enjeux de notre organisation et ainsi à fluidifier l'activité du personnel de la Direction Propreté Environnement.

La Direction des Ressources Humaines a soutenu le dispositif d'attractivité pour l'emploi organisé par le Gouvernement Princier de Monaco en participant au premier Forum « Monaco pour l'emploi ! » qui a permis d'échanger directement avec les employeurs locaux et de rencontrer des candidats en recherche d'opportunités professionnelles. Une opportunité en 2023 pour notre entreprise, s'est soldée par l'embauche d'un collaborateur.

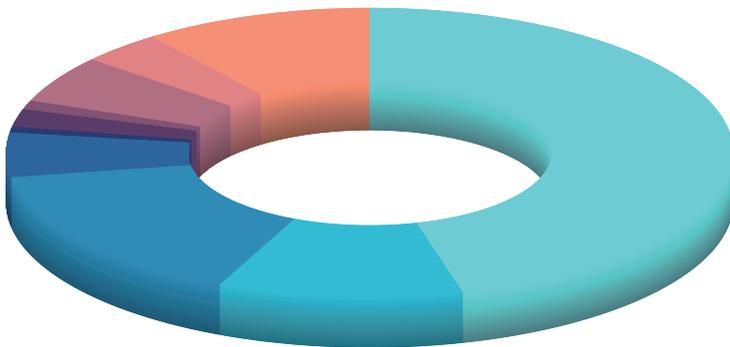
Le dispositif du télétravail a été maintenu pour nos salariés éligibles afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. Le télétravail fait désormais partie intégrante de notre organisation.





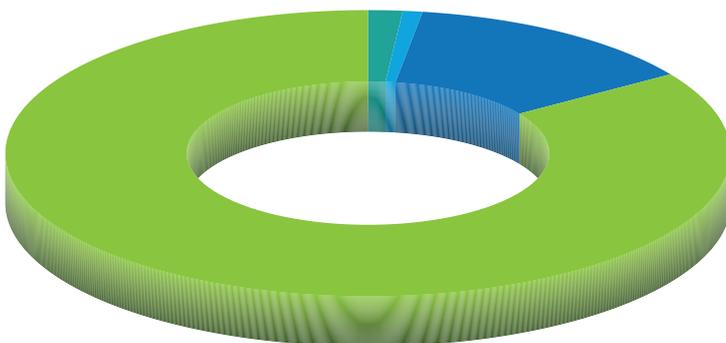
## Effectif

L'effectif est passé de **293 salariés sur l'année 2022** à **303 salariés au 31 Décembre 2023**.



## Formation

La S.M.A. a réalisé au total **2 739 heures** de formations sur l'année 2023 dans le domaine de l'accueil, l'informatique, le management, les métiers opérationnels et la sécurité.



Les formations sécurité demeurent une priorité au sein de la S.M.A. ; destinées essentiellement à prévenir les accidents, elles fournissent à nos collaborateurs les connaissances et compétences nécessaires pour identifier les dangers potentiels, évaluer les risques et prendre les mesures appropriées pour les éviter.





**S.M.A**

QUALITÉ, SÉCURITÉ,  
ENVIRONNEMENT



La S.M.A. est engagée dans une démarche d'amélioration continue, en accord avec ses valeurs de qualité, sécurité et environnement.

### **CERTIFICATIONS**

Nous sommes fiers de maintenir nos certifications ISO et de démontrer notre engagement envers notre Politique QSE en évaluant régulièrement nos engagements auprès d'un organisme de certification.



L'application de cette politique se traduit par un système de management intégré, piloté par notre responsable QSE grâce au suivi de nos indicateurs et à l'optimisation des processus. À ce titre, santé et sécurité de notre personnel sont pour nous une priorité fondamentale.

Les risques générés par nos activités sont nombreux, qu'ils soient liés aux déplacements sur la voie publique, aux gestes répétitifs des métiers, à la manutention ou encore à l'utilisation d'engins, équipements et appareils potentiellement dangereux. À ces facteurs accidentogènes s'ajoutent d'autres contraintes : horaires de travail (travail posté, de nuit), odeurs nauséabondes, intempéries...

### **SÉCURITÉ**

La S.M.A. est pleinement consciente des enjeux et des obligations liés à la sécurité et à la santé au travail. Dans cette optique, plusieurs initiatives pour réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles sont menées.

Des campagnes régulières de sensibilisation sont menées pour rappeler les bonnes pratiques métiers, des formations sont dispensées sur les risques liés aux différents métiers, comme, le risque chimique, le risque électrique et le risque lié aux travaux en hauteur. Les visites préventives (VPS) sont déployées et la présence des managers sur le terrain est renforcée pour répondre de manière efficace aux problématiques de nos salariés. Enfin, de nouveaux équipements sont régulièrement acquis pour faciliter le travail des agents.

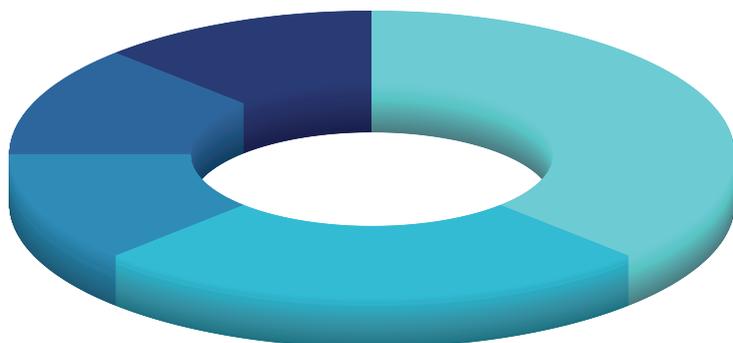
Au titre de l'exercice 2023, la société comptabilise **8 accidents avec arrêt**.

### REPARTITION DES ATA 2023 PAR SERVICES



Collecte ▶ 4    Nettoyement ▶ 3    Usine ▶ 1

### RÉPARTITION DES ATA 2023 PAR CAUSES



Chute de plain pied ▶ 3    Manutention ▶ 2  
Projection de produits chimiques ▶ 1    Autre ▶ 1  
Pincement / Coincement ▶ 1

Le taux de fréquence est en augmentation par rapport à 2022 et passe de **16,90 à 18,5**.

Le taux de gravité 2023 est fortement impacté par des accidents nécessitant des arrêts longs (entorse, fracture).

Nous demeurons dans une dynamique d'amélioration continue en la matière et ne saurions nous satisfaire des résultats affichés ci-dessus, et ce même si la S.M.A. figure dans le haut du classement des activités similaires (source Assurance Maladie : Taux de Fréquence des différents secteurs du déchets : entre **34,7 pour les activités de collecte et 22,7 pour les UVE en 2021 vs S.M.A. 18,5**).





ALL CHAUDIER

HEADLIGHT CE DLGT

CERVELT

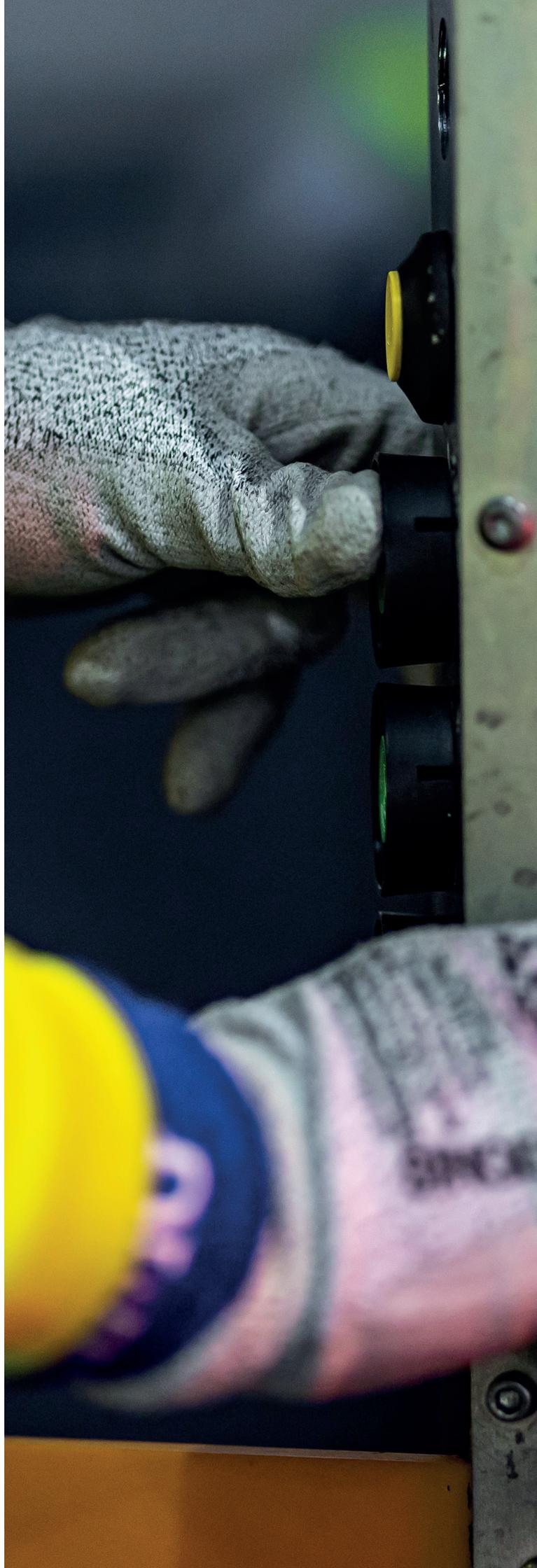
## Bien-être

Fidèle à ses métiers manuels depuis de nombreuses années, notre personnel peut être amené à souffrir de troubles musculo-squelettiques (lombalgie, tendinite...) ; raison pour laquelle la priorité absolue de la Direction Générale réside dans la préservation de l'intégrité physique de ses salariés.

Par conséquent, la société a continué en 2023 à se focaliser sur la prévention des risques liés à la manutention et aux gestes répétitifs de nos différents métiers.

Des formations « gestes et postures » inspirées des techniques de portage des déménageurs sont dispensées chaque année depuis maintenant plus de cinq ans. La recherche permanente d'équipements et d'outils visant à limiter et réduire les gestes répétitifs et faciliter les manutentions (mécanisation de certaines tâches, moyens de levage...) figure également au cœur de nos préoccupations.

L'affectation du personnel de collecte a également évolué suite à l'étude de pénibilité de 2022 et les équipes ont été renforcées par l'ajout d'un second chargeur sur les tournées identifiées comme les plus difficiles.





## Politique de prévention des risques renforcés

Par ailleurs, la société a renforcé l'adhésion à la culture sécurité grâce à la consolidation de nos pratiques de fiabilisation de nos interventions telles que la pratique de briefings incluant systématiquement des aspects sécurité, la préparation de nos chantiers grâce à la mise en place de groupes de travail, la consultation des collaborateurs terrain lors des réunions de suivi des plans d'actions sécurité. Ces moments d'échanges et de partages permettent aux managers d'anticiper les éventuelles problématiques sécurité associées aux interventions planifiées, et au personnel de faire remonter leurs difficultés.

Une démarche de prévention des risques majeurs au niveau de nos activités sous-traitées a été initiée en 2022 par l'établissement systématique d'un plan de prévention. Cette démarche permet d'identifier l'ensemble des risques associés à chaque étape des interventions et de définir les mesures de prévention associées.

Un événement baptisé PEPS (Partenaires Engagés Pour la Sécurité) a été organisé avec l'ensemble des dirigeants de nos sous-traitants principaux afin de partager nos ambitions et un langage commun en matière de santé et sécurité.

Enfin, la S.M.A. continue à encourager son personnel à faire remonter les situations dangereuses, les « presque-accidents », à l'aide de dispositifs de signalements qui alimentent les plans d'actions (fiches de signalement, causeries sécurité, Visites Préventives de Sécurité, présence sur le terrain d'un animateur QSE) et également au travers des briefings quotidiens réalisés par l'encadrement de proximité.

# ENGAGEMENT SOCIÉTAL





## Solidarité et pédagogie

La S.M.A. apporte son soutien, sous diverses formes, à des événements qui jalonnent les saisons monégasques, qu'ils soient de nature caritative, culturelle ou pédagogique.

À ce titre, en complément des dotations plus traditionnelles que la S.M.A. effectue au profit de diverses œuvres de la Principauté, de nombreuses manifestations ont bénéficié de prêts de matériel, de mises à disposition de personnel ou encore de remises en état de sites.

On peut citer parmi d'autres : Les enfants de Frankie, le Challenge Prince Rainier III, la Kermesse Œcuménique, l'Association sportive de la Sûreté Publique, l'Association des guides et scouts de Monaco, l'Œuvre de Sœur Marie, la Direction des affaires culturelles Fort Antoine, l'Association des parents d'élèves de Monaco, etc.

FOCUS MÉTIER : DIRECTION PROPRETÉ  
ENVIRONNEMENT



## Propreté environnement

Le Service Propreté Environnement de la S.M.A. regroupe les concessions de nettoyage de voirie, celle de collecte et de recyclage des déchets de la Principauté ainsi que les activités commerciales qui portent les actions d'innovation et de services à destination des clients.

En matière de nettoyage, c'est un effectif de près de **150 agents qui veille, 7 jours sur 7** à assurer la propreté des espaces publics, qu'il s'agisse de la voirie, mais aussi des jardins, places, galeries, ascenseurs et passages publics, zones piétonnes, tunnels, plages et plans d'eau. L'implication et la réactivité de nos collaborateurs nous permettent de répondre rapidement à toutes les sollicitations, qu'elles soient quotidiennes, saisonnières, liées à des événements imprévus ou aux diverses manifestations monégasques.

L'activité de collecte, quant à elle, regroupe la collecte des ordures ménagères, celle des déchets recyclables ainsi que les métiers de promotion des bons gestes de tri à destination des usagers.

Les activités commerciales regroupent les prestations nécessaires pour compléter nos concessions afin de satisfaire pleinement les professionnels et les particuliers de la Principauté.

Tous ces métiers s'exercent avec l'obligation d'exemplarité dans l'accomplissement des missions pour lesquelles l'accent est mis sur :

- ▶ Une qualité de management devant conduire à garantir la Sécurité. Celle-ci repose sur :
  - ◇ La réduction de la pénibilité,
  - ◇ La prévention des risques psychosociaux,
  - ◇ L'amélioration de l'hygiène et de la qualité de vie au travail.
- ▶ La réduction de l'empreinte environnementale, comprenant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, des consommations d'eau, des déchets générés et des produits polluants ainsi que la maximisation de collecte des matières recyclables.

Pour cela, la S.M.A. met en place des outils numériques pour piloter ses actions et mesurer la performance de ses engagements. Pour parvenir à ses fins, elle crée une dynamique d'innovation et de participation de tous ses collaborateurs.

Ce haut degré d'exigence permet de contribuer à l'image prestigieuse de la Principauté de Monaco, réputée pour son cadre de vie et ses engagements en faveur de l'environnement.

# Activité Nettoyement

## Actualités et perspectives

Engagée à contribuer à l'image de marque de la Principauté par la qualité de ses prestations, la S.M.A. intègre dorénavant de nouveaux engagements.

- ▶ Face aux épisodes d'alerte sécheresse, le Gouvernement monégasque a publié les arrêtés ministériels précisant les niveaux d'alerte sécheresse et les mesures restrictives associées. Déjà très impliquée dans la démarche de réduction de ses consommations d'eau potable, la S.M.A. a amplifié ses efforts pour satisfaire à cet enjeu sociétal.

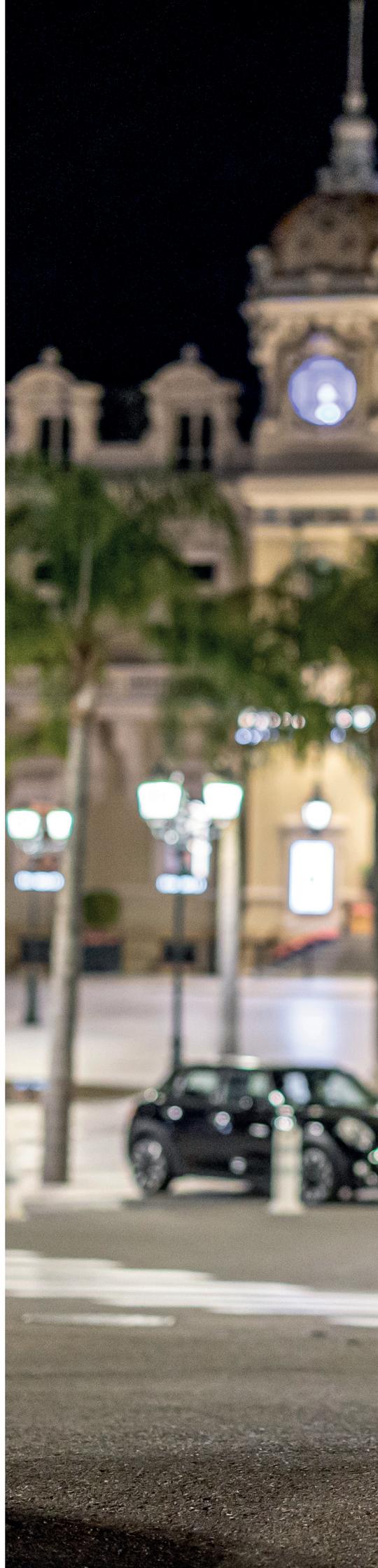
C'est ainsi qu'en deux ans, la S.M.A. a réduit de moitié ses consommations d'eau pour ses opérations de lavage, passant de 26 544 m<sup>3</sup> d'eau consommée en 2021 à **13 265 m<sup>3</sup> en 2023**.

- ▶ La réduction de la pénibilité s'inscrit dans une démarche à long terme visant à réduire les accidents du travail liés aux troubles musculosquelettiques. Pour cela, la S.M.A. a fait l'acquisition de petits engins, destinés à faciliter le travail manuel. Il s'agit principalement de souffleurs, d'engins de lavage à la haute pression portatifs, et d'autolaveuses supplémentaires destinées à des zones lavées jusque-là à la manche à eau.
- ▶ Conformément à la politique de développement durable du Gouvernement Princier, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et la lutte contre les nuisances sonores sont des enjeux majeurs.

Le renouvellement des engins et véhicules de service passe systématiquement par la recherche de matériels innovants et à faible émission de CO<sub>2</sub>. C'est ainsi que la prochaine petite arroseuse de voirie et 2 engins de lavage à la haute pression seront acquis en version totalement électrique. En revanche, les prototypes des grosses balayeuses disponibles sur le marché ne paraissent pour l'instant pas suffisamment fiables.

Durant l'année 2023, deux nouvelles zones ont modifié le périmètre de la concession :

- ▶ L'ouverture de l'ensemble Exotique, comprenant une cage d'escalier, une terrasse publique, un ascenseur et 100 mètres linéaires de garde-corps vitré ;
- ▶ Les nouveaux revêtements et les aménagements du solarium qui nécessitent un entretien accru, surtout durant la saison estivale.





# Activité Collecte

## Actualités et perspectives

Au-delà de la collecte des déchets, la concession de collecte s'engage sur la mise en œuvre de trois principaux engagements.

**Le premier**, porte sur les tonnages des collectes sélectives. Compte tenu des actions réalisées les années précédentes, comme la simplification des consignes du tri, l'augmentation du nombre de bacs de tri, la présence accrue des chargés de prévention et de recyclage, ces tonnages croissent progressivement. Ils demeurent toutefois fortement dépendants des activités des producteurs de déchets de la Principauté.

En 2023, ils ont évolué ainsi :

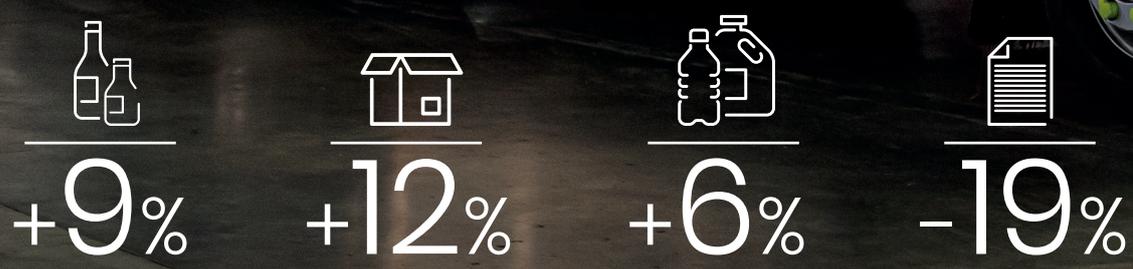
Flux	2022	2023	Variation
Verre	2 208	2 401	+ 9 %
Carton	969	1 087	+ 12 %
PEMR	899	851	- 5 %
dont Papier	400	323	- 19%
dont EMR	499	528	+ 6 %

► **La collecte de verre progresse de + 9 % en 2023** en lien avec l'évolution des activités des hôtels et des restaurants.

► **La collecte de carton a augmenté de 12%**. Cette progression est liée principalement à l'activité des commerçants, gros producteurs de ce flux, et aux efforts réalisés par les ripeurs de la tournée supplémentaire, qui rentrent dans les locaux des résidences pour extraire le carton présent dans les ordures ménagères.









► Le flux qui regroupe depuis 2019 le papier et les emballages ménagers recyclables (PEMR), connaît une diminution globale de **-5 %**. Dans le détail, cela comprend deux effets contraires :

- ◇ **La collecte du papier est en baisse de 19 %** en raison de l'augmentation du télétravail et d'une évolution du comportement des salariés du tertiaire qui produisent moins de papier.
- ◇ Tandis que les tonnages des **emballages ménagers recyclables ont augmenté de 6 %**, grâce à l'amélioration du comportement des usagers en matière de tri. Cette évolution est le résultat des importantes actions de sensibilisation des chargés de prévention et de recyclage ainsi que la communication et les parutions sur les bonnes pratiques du recyclage.

**Le deuxième engagement** concerne le passage de la flotte de véhicules de collecte à des solutions à faible émission de CO<sub>2</sub>.

Au total, la S.M.A. dispose de **7 bennes totalement électriques** principalement destinées à la collecte des ordures ménagères. En 2023, elles ont connu un taux de disponibilité moyen de l'ordre de **74 %**, en raison essentiellement d'un manque de fiabilité des packs batteries.

Les émissions de CO<sub>2</sub> liées au carburant s'élèvent à **680 tonnes en 2023, contre 775 tonnes en 2019 ; soit une diminution de 12 % depuis le début de la concession.**

Au-delà de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ces bennes apportent d'importants bénéfices en termes de nuisances sonores, ce qui est très apprécié des usagers et des collaborateurs de la collecte, surtout pour les collectes de nuit.

**Le troisième engagement** porte sur le recours aux outils numériques afin de produire les informations qui permettront d'améliorer les performances du tri. Durant l'année 2023, la S.M.A. a relancé une consultation pour améliorer les performances disponibles de ses solutions numériques.

- ▶ Sur la partie logiciel, le signalement d'anomalie et l'identification des producteurs de déchets, de nouveaux prestataires innovants ont fait leur apparition sur le marché. La S.M.A. va intégrer ces évolutions pour donner un nouvel élan à la numérisation du métier de collecte.
- ▶ Concernant les pesées des bacs via le système de pesée embarquée sur les bennes, aucun prestataire ne s'engage à obtenir des données fiables en Principauté. Les technologies existent, cependant elles ne sont fiables que sur des bennes de gros gabarit et durant des collectes à faible inclinaison. Or, le parc de bennes de la S.M.A. est constitué pour moitié de bennes de petit gabarit, tandis que les inclinaisons sont très importantes en Principauté. Le sujet demeure ouvert dans l'attente de nouvelles solutions fiables.

Quelques applications concrètes sont néanmoins déjà mises en œuvre grâce à ces données numériques :

- ▶ Grâce aux sondes de remplissage des colonnes, enterrées et aériennes, qui indiquent le moment optimum de collecte, nous avons optimisé les collectes effectuées par le camion grue ; ce qui limite fortement les nuisances en voirie et a permis de réaffecter la disponibilité des chauffeurs sur les tournées d'autres flux.
- ▶ Le programme de sensibilisation des chargés de prévention et de recyclage a été orienté vers les usagers et les professionnels dont les mauvais comportements avaient été signalés, comme la mauvaise qualité du tri ou la présence de verre dans les ordures ménagères.
- ▶ Le programme de dotation des bacs roulants dans les résidences s'appuie sur une cartographie numérique qui indique la quantité de bacs de tri nécessaires en fonction du nombre de logements.









## Activités Commerciales

En marge de ses activités concessives, la S.M.A. renforce ses offres commerciales et développe de nouvelles activités pour répondre aux attentes des clients.

### S'agissant des activités récentes :

- ▶ L'activité d'entretien et d'approvisionnement de près de 150 distributeurs de gel hydroalcoolique installés en voirie ou dans des locaux accueillant du public diminue sensiblement depuis 2 ans, en raison de la réduction du risque sanitaire.
- ▶ La destruction des supports des données numériques de façon sécurisée lancée en 2021, encouragée par l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN), a atteint les objectifs fixés. Pour rappel ce dispositif vise à apporter une réponse aux enjeux de cybercriminalité et de confidentialité pour les opérateurs d'importance vitale. Les clés USB, cartes SSD, disques durs, bandes magnétiques et disques optiques subissent un découpage très fin qui détruit tous ces supports numériques de manière irréversible.
- ▶ La S.M.A. poursuit son développement sur le marché en expansion de nettoyage des panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments de la Principauté. L'utilisation d'un purificateur d'eau permet d'en réduire la consommation, de ne plus utiliser de produit chimique et garantit un résultat sans trace, sans avoir à essuyer les surfaces.
- ▶ L'offre MégotBox, des cendriers utilisant les sciences du comportement pour encourager l'utilisation du cendrier par les fumeurs, est en croissance. La S.M.A. les installe sur tous les événements en voirie et négocie auprès des professionnels pour les installer dans les zones fumeurs de leurs salariés.
- ▶ Afin d'accompagner les professionnels de la Principauté dans leur démarche environnementale, la S.M.A. leur remet des rapports environnementaux comprenant le détail des prestations réalisées (tonnages récoltés, types de flux, équivalent carbone, etc.) ; ces rapports ont ainsi été remis à Automobile Club de Monaco, au Monaco Yacht Show ou encore à la SMEG.

## Concernant les activités commerciales « historiques », en 2023 :

- ▶ Se sont déroulées deux épreuves de course automobile : Le e-Prix et la Formule 1. La S.M.A. a reconduit ses prestations de mise à disposition de matériel d'intervention aux commissaires de courses, fourni le mobilier de gestion des déchets et les distributeurs de gel hydroalcoolique et préparé la route pour la configurer en piste automobile.
- ▶ À la fin des épreuves quotidiennes, la voirie et les tribunes sont systématiquement nettoyées. La S.M.A. est aussi partie prenante dans le déroulé des épreuves car elle assiste les commissaires de courses en cas d'accident pour remettre la piste en état avec ses balayeuses.
- ▶ La S.M.A. a réussi à sensiblement renforcer ses activités de location et de lavage des bacs roulants et d'enlèvement des encombrants.

Afin d'améliorer le parcours et l'expérience client, la S.M.A. modernise ses outils de gestion commerciale et prépare le déploiement :

- ▶ D'un nouveau logiciel de facturation permettant une meilleure gestion des clients ainsi qu'une automatisation de processus aujourd'hui exclusivement manuels ;
- ▶ Du paiement en ligne des factures à partir du site internet de S.M.A. Services ;
- ▶ De la dématérialisation des factures pour répondre à nos engagements environnementaux ainsi qu'aux demandes de nos clients ;
- ▶ De la dématérialisation des bons de prestations pour optimiser les flux de données dans l'entreprise, de la planification du travail jusqu'à la facturation.





# FOCUS MÉTIER : DIRECTION DE L'USINE





## Valorisation des déchets

L'usine de valorisation des déchets de Monaco est exploitée par la S.M.A. depuis sa mise en service en janvier 1980 ; pour une capacité de traitement originelle autorisée de 80 000 tonnes/an.

Située au cœur du quartier de Fontvieille à Monaco, elle correspond à la troisième génération d'usines en remplacement des installations précédentes, respectivement de 1898 et de 1938.

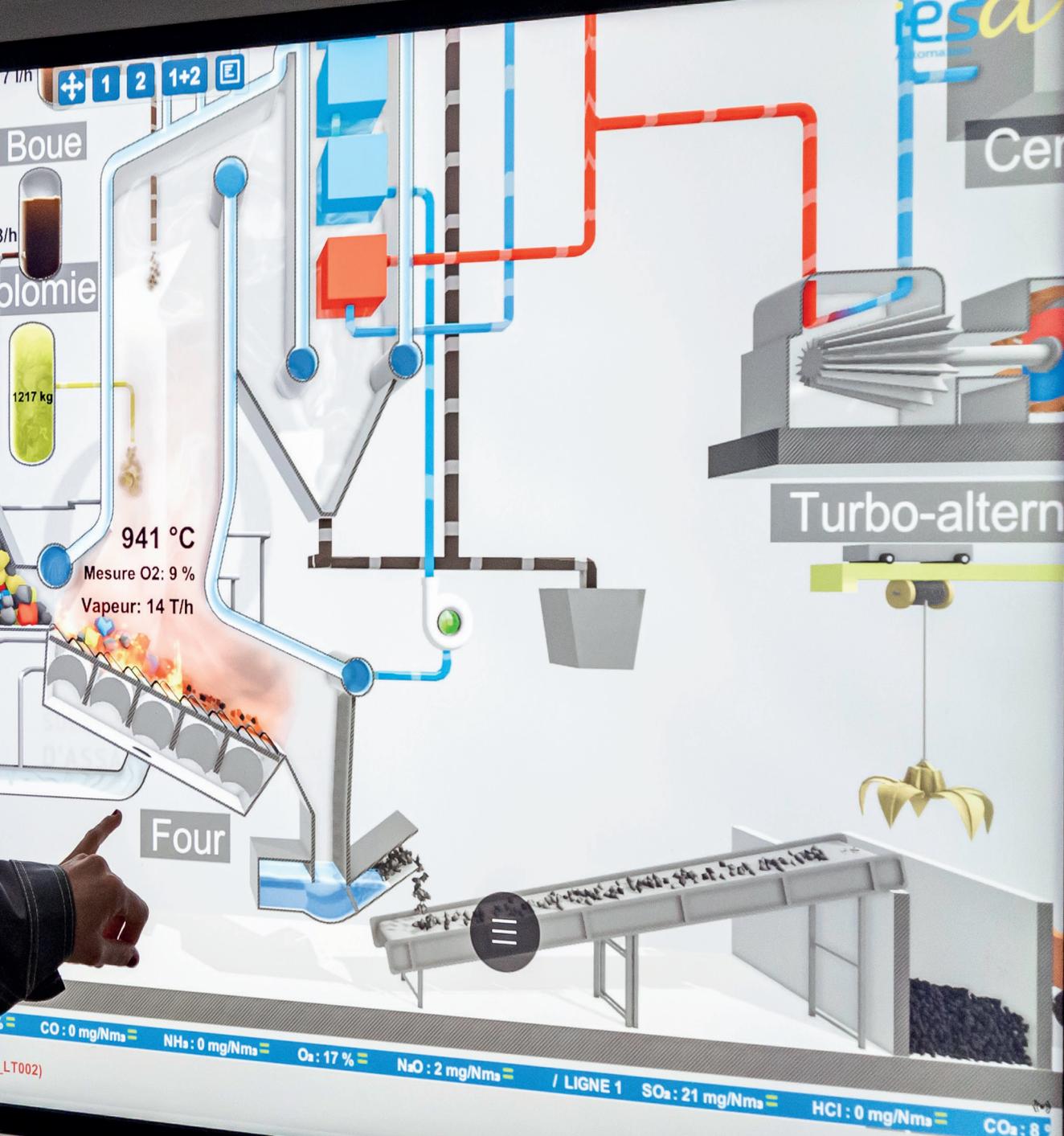
En collaboration avec son Autorité Concédante, la S.M.A. déploie une stratégie de maintenance et de travaux afin de prolonger sa durée de vie jusqu'à horizon 2030.

À ce titre, une évolution de gouvernance au sein du Pôle Traitement des déchets a été mise en place : le Directeur de l'Usine a été nommé Directeur de Missions techniques auprès de la Direction Générale, plus spécialement chargé du sujet CTVD/CECF, au regard de l'interdépendance existant entre la future centrale et le futur centre de traitement et de valorisation des déchets. Un prestataire indépendant assume quant à lui la Direction de l'UVE, avec notamment pour mission le pilotage des travaux précités.

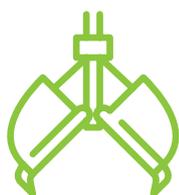


### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- ▶ 2 fours de 4,6 tonnes/heure,
- ▶ 2 chaudières de 13,5 tonnes/heure à 300 °C, 28,5 bar,
- ▶ 1 turboalternateur à contre pression de 2,6 MW,
- ▶ 2 électrofiltres pour capter les poussières et les cendres volantes,
- ▶ 2 TermiNOx et 2 système SNCR par injection d'urée liquide dans les fours pour traiter les NOx,
- ▶ 2 laveurs pour capter les métaux lourds et gaz acides, avec injection de charbon actif pour traiter Dioxines et Furanes,
- ▶ 1 traitement des eaux de lavage de gaz.



Précurseur d'un Ecoquartier, le quartier de Fontvieille regroupe des unités complémentaires :



L'Usine de Valorisation des Déchets (UVRUI),



L'Usine de Traitement des Eaux Résiduaires (UTER),



La Centrale Thermo frigorifique (SEAWERGIE),



La Collecte Pneumatique des Ordures Ménagères (CPOM).

L'énergie produite par la combustion des déchets est valorisée sous deux formes :

### VALORISATION ÉLECTRIQUE

L'électricité produite par le groupe turboalternateur sert en partie à auto-alimenter l'usine. L'excédent est distribué sur le réseau public de la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz. Cette fourniture correspond environ aux besoins annuels de l'éclairage public de la Principauté ou la consommation électrique de 1500 foyers.

### VALORISATION THERMIQUE – VAPEUR

La vapeur produite alimente la Centrale thermo frigorifique mitoyenne raccordée à un réseau urbain de chaleur et de froid qui alimente l'ensemble des bâtiments du quartier de Fontvieille.

Concernant les sous-produits de l'incinération, les mâchefers sont valorisés par l'Installation de Maturation et d'Elaboration (IME) d'AZUR VALORISATION à Pierrefeu Du Var (83). Les REFIOM (Cendres Volantes) quant à eux sont transférés et stabilisés dans le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 1 (CET1) de SARPI MINERALS à Bellegarde (30).







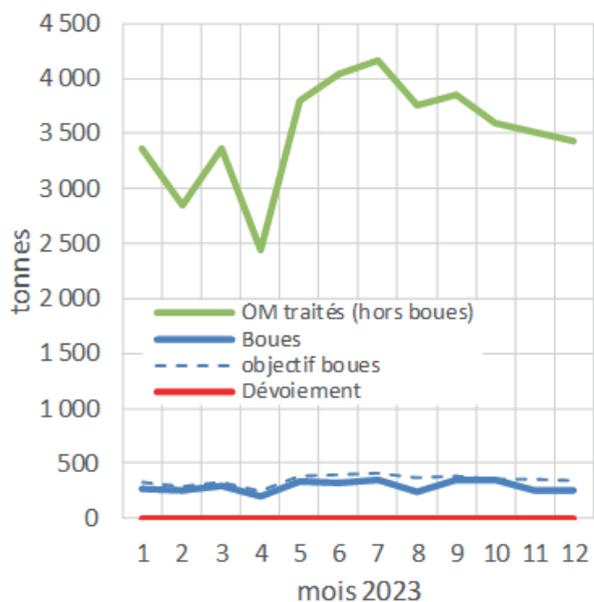


### **Les chiffres 2023**

Au titre de l'exercice écoulé, le bilan de l'activité est le suivant :

Les apports de déchets de la Principauté de Monaco et des collectivités françaises en contrat avec la société se sont élevés à **42 125 tonnes**, hors boues de la station de traitement des eaux résiduaires.

#### **A – Apports des déchets**



Le tableau récapitulatif 2023 des tonnages de déchets apportés à l'usine s'analyse ainsi :

ORIGINES	Année 2023		Année 2022		Evolution %
	Quantités (tonnes)	Répartition %	Quantités (tonnes)	Répartition %	
Monaco	29 191		29 278	66,1	0
Apports Extérieurs	12 934		14 984	33,9	-13,7
<b>TOTAL</b>	<b>42 125</b>		<b>44 262</b>	<b>100,0</b>	<b>-4,8</b>
O.M. évacuées	0		0		0
Evacuations du hall (*)	772		764		+1
Total O.M. incinérées	41 353		43 498		-4,9
Boues UTER incinérées	3 499		3 883		-9,9

(\*) Ferrailles, batteries.

Le ralentissement de l'activité économique locale depuis la crise sanitaire COVID 19 a eu un impact considérable sur la quantité de déchets à traiter, autant intérieurs qu'extérieurs. L'année 2023 n'a pas amorcé un retour à la situation avant COVID.

Les apports intérieurs se sont élevés à **29 191 tonnes**. Ils sont stables par rapport à 2022 et représentent **69,3 % du tonnage traité** (hors boues).

Ont ainsi été incinérées **41 353 tonnes d'ordures ménagères** et assimilés en 2023, soit une **baisse de 4,9 %** par rapport à l'an passé.

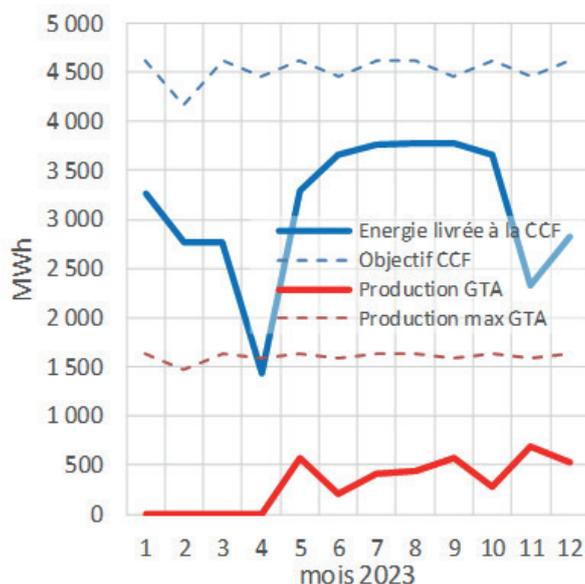
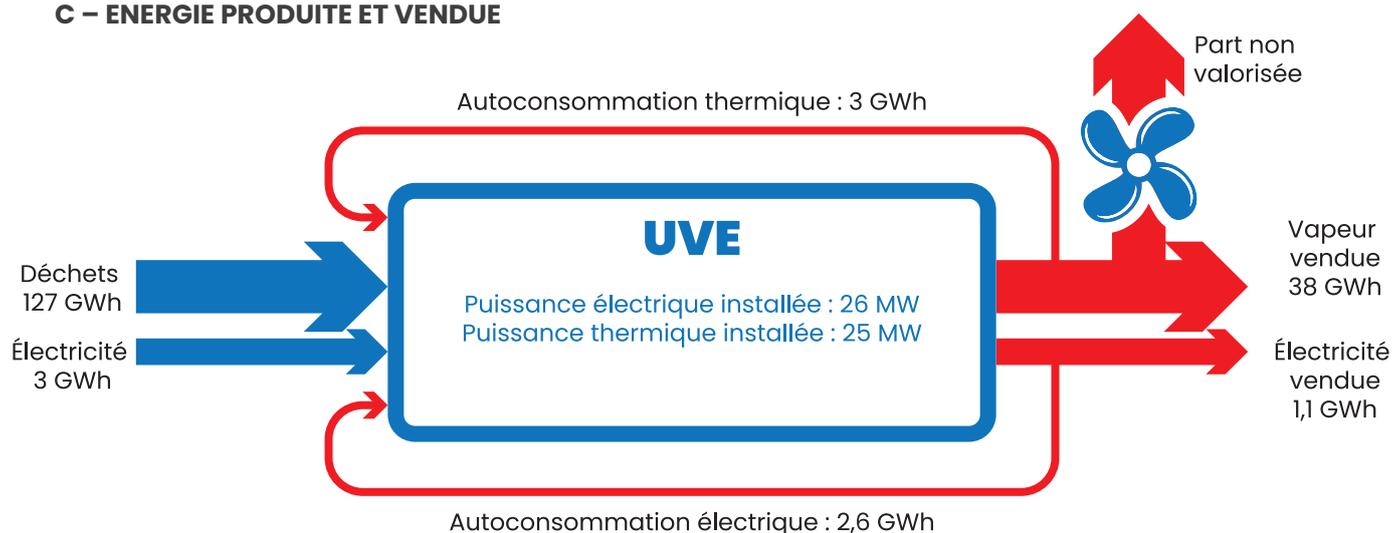
Cette année, les apports de déchets de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F.) et de la Communauté de Communes du Pays des Paillons (C.C.P.P.) pour la majorité des apports extérieurs se sont élevés à **12 934 tonnes** contre **14 984 tonnes** en 2022, soit une **diminution de 13,7 %** par rapport à l'année précédente.

La quantité de boues en provenance de la station de traitement des eaux résiduaires, traitée par l'usine à hauteur de **3 499 tonnes, a diminué de 9,9 %** par rapport à l'année précédente. Cette quantité de boues représente **8,5 % du tonnage** total traité et valorisé.

## B – EVACUATION DES SOUS-PRODUITS

	Année 2023 Quantités (tonnes)	Année 2022 Quantités (tonnes)	Evolution %
Mâchefers	6 892	7 320	-5,8
Déchets métalliques non incinérés	772	765	+1

## C – ENERGIE PRODUITE ET VENDUE



Electricité				MWh cumulés
	MWh 2023	MWh 2022	Variation %	depuis le 01/01/80
Production	3 695	301	+1 128,0	411 066
Achat	3 373	6038	-44,1	142 435
Vente	1 112	54	+1 959,3	219 809

Arrêté sur panne début janvier 2022, le temps d'effectuer les travaux de réparation le GTA a été redémarré courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Vapeur	Tonnages 2023	Tonnages 2022	Variation %
Vente	60 180	60 833	- 1,1

La vente de vapeur a **diminué de 1,1%** par rapport à l'an dernier.

## D – PARAMÈTRES ET CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT

Nombre d'heures de fonctionnement des fours

	2023	2022	Heures cumulées depuis le 01/01/80
Ligne Traitement n° 1	3 338	6 240	192 582 h
Ligne Traitement n° 2	/	/	114 290 h
Ligne Traitement n° 3	6 998	6 122	200 576 h
<b>Total</b>	<b>10 336 h</b>	<b>12 362 h</b>	<b>507 448 h</b>

La somme des temps de fonctionnement des lignes de traitement atteint **10 336 heures**, soit **59,0 %** d'une marche théorique de 360 jours par an à raison de 24 heures par jour.

Ratio de fonctionnement (base 41 353 tonnes hors boues)

	2023	2022	Variation %
Production électrique	89,34 kWh/t	6,92 kWh/t	+1 191,0
Achat électrique	81,56 kWh/t	138,80 kWh/t	-41,2
Vente énergie électrique	26,90 kWh/t	1,24 kWh/t	+2069,4

La quantité d'électricité vendue à la SMEG s'est élevée à **1 112 279 kWh**, soit une vente équivalente d'électricité de **26,90 kWh/t** par tonne de déchets incinérés.





# PROJET SYMBIOSE





Le projet du futur Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets de la Principauté, baptisé Symbiose, est un projet sans équivalent, dont l'ambition bouleverse les canons habituels de l'évolution de la gestion des déchets vers l'économie circulaire et vers la neutralité carbone.

Il s'agit à la fois de respecter les « lignes rouges » tracées par la Principauté et d'intégrer des priorités politiques exprimées par l'Etat au cours de la phase initiale du projet et à l'occasion du Conseil de Gouvernement du 12 juillet 2021 :

- Assurer l'autonomie de Monaco pour le traitement des déchets ménagers pour les 30 à 50 ans à venir ;
- Maîtriser au plus haut point son volet sanitaire et en assurer la sécurité constante ;
- Amener les émissions de CO<sub>2</sub> à un niveau contribuant aux engagements de Monaco pour le futur ;
- Contribuer à l'équilibre politique avec la France, en contrebalançant par l'accueil de déchets de France la dépendance externe structurelle de Monaco pour la plupart des déchets générés sur son sol ;
- Fournir durablement l'énergie des bâtiments de Fontvieille, voire d'une part accrue de Monaco ;
- Maîtriser les aspects économiques de l'investissement et de l'exploitation future.

Au cours de l'année 2023, les équipes SYMBIOSE se sont attelées, avec le soutien des services du Gouvernement Princier, à progresser sur 2 principaux aspects du projet :

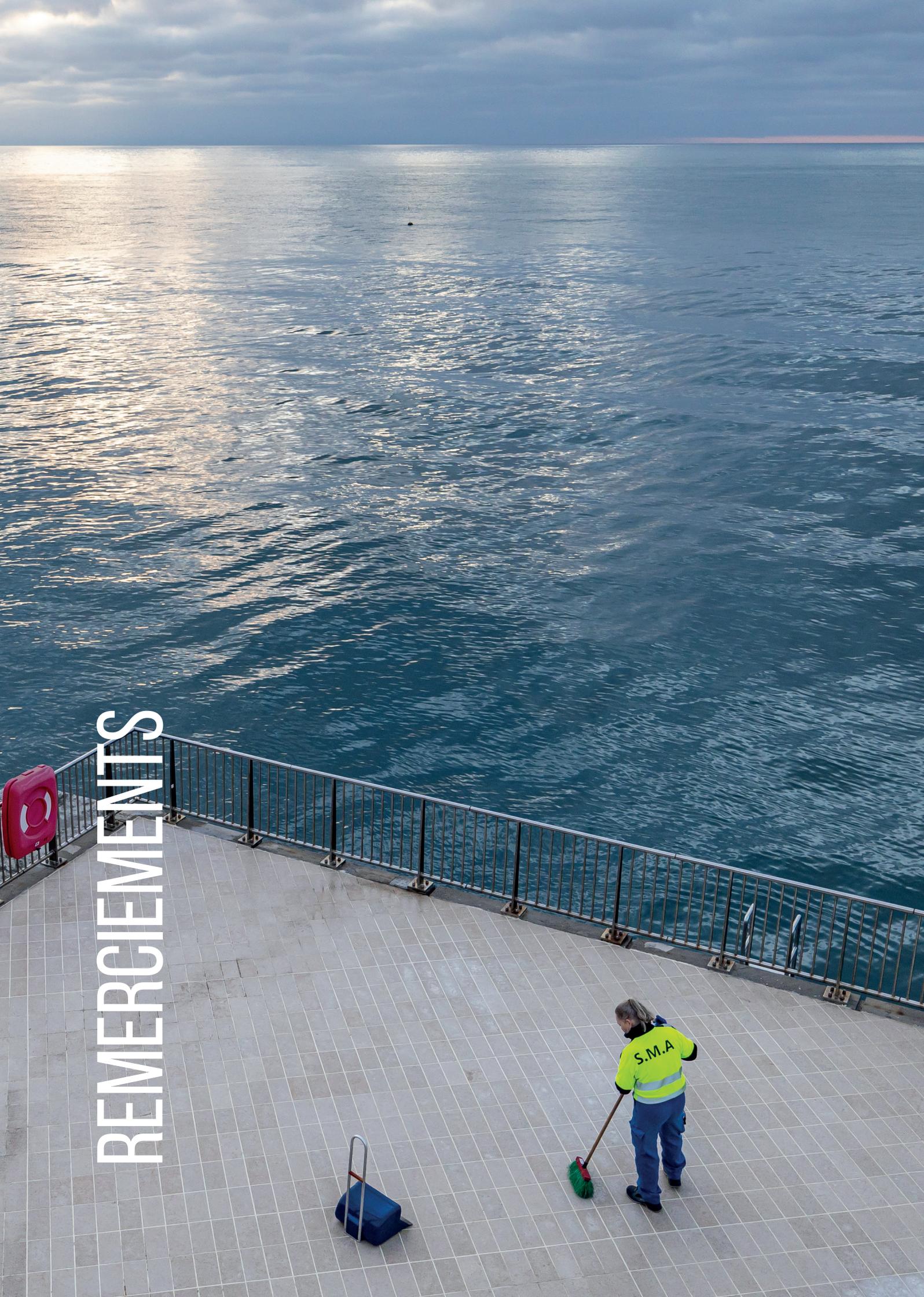
- D'une part l'aspect architectural, en organisant en février 2023, un séminaire rassemblant les 5 participants au concours d'architecte – une occasion unique de partager en présentiel, l'ensemble des attendus du projet, de répondre aux questions et de réaliser également une visite du futur site ;
- D'autre part l'aspect technique, puisqu' en février 2023, SYMBIOSE signait un marché avec le groupement HZI-EQUANS pour la commande du process du futur CTVD.

Ainsi, la « stratégie circulaire et bas carbone » pour les déchets de Monaco, qui déborde la seule usine de valorisation énergétique des déchets pour y associer à la fois une nouvelle forme de coordination technique avec les réseaux urbains de chauffage et de climatisation qui en utilisent l'énergie, associé à de nouvelles règles de priorités pour la collecte et la valorisation des déchets – voit son chemin progresser avec ces deux faits marquants en 2023.

Surtout, le projet confirme aujourd'hui les objectifs affichés en 2021 :

- L'autonomie énergétique quasi-totale (hormis les arrêts techniques de l'usine) du chauffage et du rafraîchissement sur le territoire de Fontvieille à partir de l'énergie issue des déchets ;
- La réduction des émissions annuelles de CO<sub>2</sub> fossile du CTVD, dans la proportion de 75 % par rapport aux émissions actuelles ;
- La diminution du contenu en polluants des émissions gazeuses de la future usine en deçà du seuil bas des BREF – les meilleures technologies disponibles recensées par l'Union Européenne.

# REMERCIEMENTS





Nous tenons à exprimer à nos Actionnaires ainsi qu'au Gouvernement Princier toute notre gratitude pour la confiance qu'ils ont, comme les années précédentes, bien voulu accorder à notre société.

Nos collaborateurs ont par ailleurs poursuivi leurs efforts afin de répondre au mieux aux attentes de notre Autorité Concédante et à celles des résidents de la Principauté ; nous les en remercions très sincèrement.

Le Conseil d'Administration

